

## **APPEL à manifestation d'intérêt**

### **Innovation agricole et agroalimentaire en Asie du Sud-Est : dialogue entre chercheurs-enseignants et praticiens-utilisateurs**

---

**Cambodge, Laos, Thaïlande, Vietnam ...**

---

La Conférence Internationale des Directeurs et Doyens des Etablissements Supérieurs d'Expression Française des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation (CIDEFA), réseau membre de l'Agence universitaire, organisera un colloque sur le thème « Innovation agricole et agroalimentaire en Asie du Sud-Est : dialogue entre chercheurs-enseignants et praticiens-utilisateurs ». Ce colloque sera accueilli par l'Institut de Technologie du Cambodge (ITC) en octobre 2008.

#### **Objectifs :**

Le colloque « Innovation agricole et agroalimentaire en Asie du Sud-Est : dialogue entre chercheurs-enseignants et praticiens-utilisateurs » a pour objectifs notamment :

- de montrer l'intérêt pour le développement, du dialogue entre les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les milieux professionnels,
- de promouvoir le développement à travers ses champs, en y associant l'ensemble des partenaires (institutions internationales, industriels ...),
- de présenter des exemples de dialogue entre les enseignants-chercheurs et les milieux professionnels ayant conduit à des innovations. Ces exemples seront préalablement identifiés en Asie, dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt,
- de présenter le CDrom « Innovation agricole en Afrique subsaharienne » à l'ensemble des participants professionnels et universitaires de la région Asie du sud est, en vue d'initier des partenariats interrégionaux entre l'Asie et l'Afrique subsaharienne,
- de faciliter des échanges d'expériences de dialogue, entre l'Asie et l'Afrique subsaharienne, à partir des exemples identifiés en 2007 en Afrique subsaharienne et ceux qui seront identifiés en 2008, en Asie.

#### **Soutiens**

Cette initiative reçoit le concours des institutions suivantes :

- l'Ambassade de France au Cambodge,
- l'Agence Universitaire de la Francophonie, Bureau régional Asie-Pacifique,
- la Conférence Internationale des Directeurs et Doyens des Etablissements Supérieurs d'Expression Française des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation (CIDEFA), réseau membre de l'AUF,
- l'Institut de la Banque Mondiale,
- l'Institut de Technologie du Cambodge.
- l'Université Royale d'Agriculture du Cambodge

#### **Identification d'études de cas**

Dans le but de préparer ce colloque, un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour identifier des études de cas sur « Innovations agricoles et agroalimentaires en Asie du Sud Est: dialogue entre les chercheurs-enseignants (recherche, formation) et praticiens utilisateurs (paysans, artisans, industriels, ...).

Les expériences retenues seront présentées en présentiel ou par visioconférence, en octobre 2008, à Phnom Penh.

Les objectifs de la présentation de ces études de cas sont d'amener les acteurs :

1) à expliciter pourquoi les innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire et leur diffusion sont essentielles au développement des pays en voie de développement et en particulier sur le continent asiatique .

2) à comprendre l'importance des interactions entre chercheurs-enseignants (recherche, formation) et praticiens utilisateurs (paysans, artisans, industriels, ...) dans la genèse des innovations, dans un contexte où il est important de renforcer les dispositifs entre la recherche et ses applications sur le terrain.

3) à analyser et faire connaître les conditions dans lesquelles aujourd'hui ces interactions se développent de manière fructueuse pour les différents acteurs, et les dispositifs institutionnels qui facilitent les dialogues. Ceci implique notamment que s'établissent des relations de confiance et que se soit constituée une culture commune, grâce aux modalités de formation a tous niveaux.

4) à formuler des types d'action qu'il convient de mettre en place au niveau des laboratoires, des universités et établissements d'enseignements supérieurs, des organisations de la société civile et des pouvoirs publics, avec l'appui éventuel des bailleurs de fonds internationaux, tels que :

- Le renforcement des capacités des différents acteurs.
- Le financement des institutions et des programmes.
- Les réglementations sur les productions.
- Les appuis aux structures de recherche et aux systèmes de formation.
- Les conditions du commerce et des échanges.

### **Public cible**

- Acteurs directement associés aux études de cas (enseignants – chercheurs, praticiens - utilisateurs, représentants des pouvoirs publics, bureaux d'étude, ONG, associations de producteurs),
- Acteurs qui bénéficient des acquis des études de cas (institutions universitaires, organisations de producteurs, associations d'artisans et d'industriels, programmes gouvernementaux, .... à qui seront diffusés les résultats du colloque. Cet exercice a déjà été réalisé avec succès en Afrique subsaharienne.

### **Etude de cas**

Afin de structurer la présentation des expériences, les institutions partenaires sont invitées à recueillir au sein de leur réseau des études de cas.

Chaque étude de cas présentera sous forme d'un film de 5mn maximum (format mpeg ou format avi), qui illustrera les conditions dans lesquelles ces innovations se sont développés et diffusées, et plus particulièrement les interactions qui se sont établies entre chercheurs/enseignants et praticiens/utilisateurs tout au long de la chaîne de production. Ce film sera accompagné d'une présentation dont le plan est proposé en annexe.

La langue de travail du colloque étant le français, les films doivent être soit en français soit sous-titrés en français.

Le comité d'organisation se réunira en **septembre 2008** pour établir un classement de ces études de cas.

### **EXEMPLES DE FILMS**

Des extraits de films tirés du CDrom « Innovation agricole en Afrique subsaharienne » peuvent être téléchargés et vus en allant sur la page suivante <http://www.asie-pacifique.auf.org/article244.html> :

- Le développement de l'élevage du lapin : le problème de l'alimentation (clip vidéo avi, 1mn 22s, 2,3 Mo)
- Recherche et amélioration de la qualité d'un produit alimentaire (clip vidéo avi, 2mn 21s, 4,9 Mo)
- Centre de formation ; la ferme « SAIN » (clip vidéo avi, 1mn 47s, 3,7 Mo)

## DATE D'ENVOI DES ETUDES DE CAS

Les documents présentant les études de cas devront être remis avant le 29 août 2008, par CD rom aux bureaux de l'AUF à Hanoi, Ho Chi Minh-Ville, Vientiane ou Phnom Penh.

*Institut de Technologie du Cambodge (ITC)*  
*Blvd pochentong, BP 86*  
*Phnom Penh, Cambodge*  
*Tel +855 (0) 23 880 370*  
*Fax +855 (0) 23 880 369*

*Implantation de l'AUF au Cambodge*  
*Blvd. Confédération de la Russie*  
*Rez-de-chaussée du bâtiment A Institut de technologie du Cambodge*  
*B.P. 2365*  
*Phnom Penh, Cambodge*  
*Téléphone : +855 23 883 135*  
*Télécopie : +855 23 883 130*

*Implantation de l'AUF au Laos*  
*Université nationale du Laos, Faculté d'ingénierie*  
*Campus de Sokpaluang*  
*B.P. 7451*  
*Vientiane, Laos*  
*Téléphone : +856 21 31 46 99*  
*Télécopie : +856 21 31 46 98*

*Bureau Asie-Pacifique (Hanoi) de l'AUF*  
*Adresse : 21, rue Lê Thanh Tông*  
*Hanoi, Viêt-Nam*  
*Téléphone : +84 4 824 73 82*  
*Télécopie : +84 4 824 73 83*

*Antenne de l'AUF à Hô Chi Minh-Ville*  
*Adresse : 31, Nguyễn Văn Mai, Q.3*  
*Hô Chi Minh Ville, Viêt-Nam*  
*Téléphone : +84 8 827 23 55*  
*Télécopie : +84 8 827 23 56*

## CALENDRIER PROVISOIRE

1 juin 29 août:	Recueil des études de cas en provenance des différents réseaux, et mise à disposition des études de cas pour le Comité d'organisation
<b>29 août :</b>	<b>Date limite pour la remise des CD présentant les études de cas, recueillis par le biais de chacun des réseaux</b>
Septembre :	Réunion du comité d'organisation pour la sélection des études de cas à être présenter lors des visioconférences
3-4 Octobre	Séminaire de la CIDEFA (TEAA) sur l'innovation agricole et agroalimentaire en Asie du Sud Est - ITC Phnom penh (Cambodge)

### Plan de présentation de l'étude de cas

Etude de cas présentés par :

Nom et Prénom

Fonction :

Organisation :

Adresse :

Téléphone :

@ :  
Pays :

Temps du film présentant votre études de cas ? (en minutes) :

<p><b>•Présentation et justification du cas présenté :</b></p> <p><b>• Intitulé de l'étude de cas :</b></p>
<p>Quel est le cas dont il est fait état ? Pourquoi le choisit-on : pour son exemplarité, son impact, d'autres raisons ? Donner des indications sur l'importance quantitative et qualitative du projet.</p>
<p><b>•Emergence de l'initiative :</b></p>
<p>Comment l'initiative est-elle née ? Comment l'idée est-elle venue à l'initiateur ou au(x) porteur(s) du projet ? Quels ont été les apports des dispositifs de formation et de recherche dans la mise en œuvre de cette initiative ? Comment la thématique de recherche a-t-elle été identifiée ? et quelle a été la contribution des différents acteurs dans cette identification ?</p>
<p><b>•Déroulement du projet :</b></p>
<p>Comment le projet s'est-il développé, quelles en ont été les principales étapes, les moments clés ? Durée du projet ? Quels sont les acteurs impliqués dans ce processus (intérieurs comme extérieurs à l'organisation porteuse du projet) et quel a été leur rôle ? Quels en ont été les financements et qui les a apportés ?</p>
<p><b>•Obstacles et facteurs de réussite :</b></p>
<p>Quels sont les obstacles éventuels qui ont été rencontrés et comment ont-ils été contournés/dépassés ? Quels sont les facteurs qui ont favorisé la réussite de ce processus et de quelle manière ?</p>
<p><b>•Impacts :</b></p>
<p>A quoi l'initiative a-t-elle abouti ? A quelle(s) population(s) était-elle adressée ? En quoi contribue-t-elle au développement des économies et des sociétés considérées ? A-t-elle induit d'autres changements au sein des équipes, dans l'organisation porteuse du projet ou dans d'autres secteurs ?</p>
<p><b>•Conclusions :</b></p>
<p>Quels enseignements peut-on tirer de ce cas (en termes de conditions d'émergence et de réussite du projet, de partenariats avec des acteurs sociaux, politiques et économiques, de gouvernance au sein des établissements, etc.) ?</p>
<p>Quelles mesures de la part des pouvoirs publics peut-on préconiser pour rendre possible, mieux valoriser, et multiplier de telles initiatives ?</p>